PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020 flmm







MISSION

Collaborer pour résoudre les enjeux communs touchant le marché du travail afin que le Canada soit pourvu d'une main-d'œuvre qualifiée, inclusive et adaptable qui appuie une économie concurrentielle.

PRINCIPES DIRECTEURS

Collaboration et mobilisation en ce qui concerne les intérêts communs

Réponse aux besoins des Canadiens

Respect de la diversité régionale

Mise en commun des pratiques exemplaires

Amélioration continue et fondée sur des preuves

OBJECTIFS

AIDER TOUS LES CANADIENS

à trouver et à conserver un emploi

FAVORISER L'ADÉQUATION DES COMPÉTENCES

avec les besoins du marché du travail

PRIORITÉS

- 1. Collaborer dans le cadre de la nouvelle génération d'ententes de transfert relatives au marché du travail.
- 2. Optimiser la mobilité de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs
- 3. Promouvoir le développement des compétences requises pour les emplois d'aujourd'hui et de demain

ACTIONS CLÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Des ententes de transfert relatives au marché du travail plus inclusives et flexibles
- Une mesure du rendement éprouvée qui favorise de meilleurs résultats pour les Canadiens
- Faciliter la mobilité des apprentis et des travailleurs accrédités afin de répondre aux besoins de l'industrie
- Collaborer afin d'améliorer la reconnaissance des qualifications des nouveaux arrivants et leur intégration au marché du travail
- Soutenir une meilleure participation de l'employeur dans la formation
- Promotion d'outils novateurs en matière de compétences et d'apprentissage dans un milieu de travail en évolution

APPUYER LA CRÉATION

de marchés du travail efficients

- 4. Approfondir les connaissances et la concertation
- 5. Promouvoir les pratiques exemplaires et l'innovation
- Meilleure compréhension et utilisation de l'information sur le marché du travail
- Concertation élargie avec les intervenants (p. ex. les employeurs, les syndicats, les experts, les spécialistes) sur des enjeux émergents du marché du travail
- Promotion du dialogue des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux avec les Autochtones sur des questions d'intérêt commun
- Meilleure partage des pratiques exemplaires afin d'améliorer les politiques liées au marché du travail et l'innovation